



# Appel à candidatures

L'administration communale de Goesdorf se propose d'engager pour les besoins de sa maison relais :

- **un éducateur diplômé (m/f) ou un auxiliaire de vie (m/f) à raison de 20 heures/semaine et à durée indéterminée ;**

sous le régime du salarié à tâche intellectuelle établi sur base de la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (en abrégé SAS).

Seront admis à concourir les candidats (m/f) qui :

- sont détenteurs soit d'un diplôme d'éducateur diplômé luxembourgeois, soit d'un diplôme étranger reconnu équivalent par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

**OU**

sont détenteurs soit d'un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP/CATP) dans la branche « auxiliaire de vie », soit d'un diplôme étranger reconnu équivalent par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;

- peuvent se prévaloir d'une connaissance adéquate de la langue luxembourgeoise, allemande et française.

Les candidat-e-s sont invité-e-s à postuler jusqu'au 23 septembre 2024 en utilisant le lien fourni.

Les demandes doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

- lettre de motivation ;
- notice biographique (CV) avec photo récente ;
- extrait récent de l'acte de naissance (< 2 mois) ;
- extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) ainsi que du bulletin spécial « protection des mineurs » (bulletin n°5) datant de moins de deux mois ;
- copie (recto/verso) de la carte d'identité ou du passeport ;
- copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale (matricule nationale) ;
- copie du diplôme et/ou certificat d'études ;
- autorisation d'exercer la profession d'éducateur (uniquement pour les diplômés et les équivalences des diplômes étrangers obtenus à partir de 2015).

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au numéro 83 92 70 - 1.

Le collège des bourgmestre et échevins,

**Jean-Paul MATHAY**  
Bourgmestre

**Marc SIEBENALLER**  
Échevin

**Marc KEILEN**  
Échevin